



PRÉSENTATION DU SERVICE PAIE ET CONSEIL SOCIAL

Créé en 1998, le service paie et conseil social s'est considérablement développé au fil des années en raison d'une demande toujours croissante de nos adhérents. En effet, le suivi et l'application des obligations en matière sociale pouvant s'avérer complexe, nous nous donnons pour mission de vous accompagner et de vous conseiller dans la gestion sociale de votre activité afin de simplifier votre quotidien.

Notre service, initialement composé d'une seule gestionnaire, comprend aujourd'hui 5 personnes dont la dernière recrue, une juriste social arrivée le 1er mars 2020, étoffe d'avantage nos compétences et expertises !

QUI SOMMES-NOUS ?



AURÉLIE FRITZ
JURISTE SOCIAL
aurelie.fritz@cegar.fr
03 89 49 58 55
Siège Social Rouffach



ESTELLE PIERRAT
RESPONSABLE SERVICE PAIE
estelle.pierrat@cegar.fr
03 29 66 30 00
Agence Lorraine



SOPHIE MARC
GESTIONNAIRE PAIE
sophie.marc@cegar.fr
03 29 29 01 11
Agence Lorraine



PATRICIA GORNET
GESTIONNAIRE PAIE
patricia.gornet@cegar.fr
03 29 30 38 07
Agence Lorraine



VIVIANE CARPENTIER
GESTIONNAIRE PAIE / ASSISTANTE
viviane.carpentier@cegar.fr
09 72 54 26 12
Agence Lorraine



NOS MISSIONS COLLABORATEURS PAIE

- Etablissement bulletins de salaire
- Etablissement des charges et déclarations sociales
- Réalisation des simulations de salaire demandées par l'adhérent
- Documents de fin de contrat et solde de tout compte
- Gestion des arrêts maladie et déclarations d'accident du travail
- Mise en place dans l'entreprise de la mutuelle, prévoyance et médecine du travail
- Les DPAE, contrats de travail et avenants simples
- Audits paye à la demande des adhérents
- Conseil social courant (exemples : gestion des congés, durée d'une période d'essai, salaire minimum applicable, motif d'un CDD etc)



NOS MISSIONS JURISTE SOCIAL

- Élections professionnelles
- Mise en place d'accord collectifs (*temps de travail, épargne salariale etc*)
- Audits à la demande des adhérents
- Actes juridiques divers : DUE mutuelle/prévoyance, règlement intérieur, notes de services, notes de synthèse etc.
- Assistance aux contrôles URSSAF/MSA et Inspection du travail en lien avec le gestionnaire de paie
- Conseil social spécifique en matière de droit du travail et gestion sociale.
- Contrats de travail et avenants complexes (*clauses particulières ou spécificités*)
- Procédures de rupture et estimation des indemnités de rupture : Ruptures conventionnelles, licenciements, rupture de période d'essai etc
- Disciplinaire hors ruptures (*avertissements, autres sanctions et conseils*)

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.
Nous serons force de conseils et vous proposerons un devis personnalisé**